Dossier de validation des études

Inscriptions en L2 ou L3 au collège SSH

Inscriptions en L2 ou L3

Vous êtes étudiant non titulaire du diplôme requis étudiant venant de CPGE non conventionnée avec l'UPPA ou étudiant souhaitant se réorienter

Accès au diplôme demandé après examen du dossier de candidature validé par la commission pédagogique.

Constitution du dossier de validation d'études via le site Ecandidat

- Périmètre DEG du 1er avril au 13 juillet 2025
- · Périmètre LLSH du 1er avril au 13 juillet 2025

Autres cas

- Pour les étudiants en reprise d'études (interruption supérieure à 2 ans) et/ou salariés et/ou demandeurs d'emploi de +28 ans : contacter la direction de la formation tout au long de la vie (DFTLV) pour confirmer votre statut étudiant en formation continue.
- Pour les étudiants étrangers avec diplômes étrangers : contacter les Relations Internationales [🚉
- · Pour les étudiants déjà inscrits à l'UPPA : inscription administrative en ligne.